

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

# L'ESTAFETTE

Comité National de  
**TOURISME  
ÉQUESTRE**  
*Le cheval*  
  
naturellement

N° **132**  
MARS  
AVRIL  
MAI 2017

EVÈNEMENT 2017

**JOURNÉE NATIONALE  
DE L'ATTELAGE DE LOISIR**  
..... 9



2017-2020

**LE TOURISME ÉQUESTRE  
DU XXIÈME SIÈCLE**  
..... 12



# EQUIRANDO

2017

## BOURG-EN-BRESSE

LE PLUS GRAND RASSEMBLEMENT EUROPEEN DE TOURISME EQUESTRE  
21 / 22 / 23 JUILLET 2017



[equirando.com](http://equirando.com)  
Marque du CNTE de la FFE



Auvergne - Rhône-Alpes





## sommaire

<b>Les brèves</b>	<b>4</b>
<b>Attelage</b>	<b>8</b>
◆ Préparer l'équipage en début de saison	
◆ Journée Nationale de l'Attelage de Loisir	
<b>L'équitation durable à l'honneur</b>	<b>10</b>
<b>Equirando 2017</b>	<b>11</b>
◆ A vos cartes, prêts, partez !	
<b>Le tourisme équestre 2017/2020</b>	<b>12</b>
<b>Infos juridiques</b>	<b>14</b>
◆ Transport : précisions et nouvelles mesures	
◆ Bon usage des chemins ruraux et des chemins d'exploitation	
<b>Infrastructures</b>	<b>16</b>
◆ Déploiement national du projet SIG et mise en place d'un outil web-cartographique	
◆ Suivez la balise !	
◆ Praticquants, participez à la préservation des itinéraires équestres grâce à Suricate	
◆ Les baliseurs équestres, des officiels fédéraux à part entière en Centre-Val de Loire	
◆ Un plan d'actions pour le tourisme équestre en Normandie	
<b>Randonneurs en herbe</b>	<b>19</b>
◆ C'est le printemps !	
◆ Gérer les difficultés en randonnée	
◆ Jeux	

## ÉDITO

### Le tourisme équestre du XXI<sup>ème</sup> siècle

Le tourisme équestre est l'aspiration première de tout nouveau cavalier qui rêve de parcourir la nature à cheval. Il séduit d'ailleurs plus d'un million de pratiquants qui s'adonne régulièrement à ces activités.

Ce constat est appuyé par la tendance sociétale actuelle de pratiquer un loisir sportif de nature. Alliant plaisir et évasion, favorisant la découverte du patrimoine de nos régions en harmonie avec le cheval et la nature, le tourisme équestre a une belle carte à jouer à l'ère 2.0 !

Depuis plus de 50 ans, le Comité National de Tourisme Equestre, héritier de l'ANTE et de la DNTE, ne cesse d'œuvrer pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval. Au fil des ans, à travers les structures chargées de son organisation et dont nous sommes dépositaires, il a su se structurer, se professionnaliser et prendre une place privilégiée au sein du monde du cheval.

Le tourisme équestre a toujours séduit par les valeurs qu'il véhicule et la diversité des activités qu'il propose : promenade, voyage, séjour, attelage de loisir, formation des cavaliers, des meneurs et des enseignants...

La France, considérée comme nation pionnière du tourisme équestre, dispose d'une expérience précieuse dans ce domaine. Pour conserver ce leadership, nous devons sans relâche améliorer notre offre touristique, la qualité et la diversité des prestations proposées, mais également renforcer nos itinéraires et notamment les liaisons transfrontalières pour tous ceux qui font le choix de randonner en Europe.

La formation des pratiquants et des cadres, la qualité de la cavalerie et des infrastructures, la richesse des événements et des compétitions, la structuration des itinéraires et des hébergements, contribuent au développement de nos activités et à leur rayonnement au-delà de nos frontières.

Nous vous invitons à découvrir les orientations du tourisme équestre 2017/2020 page 12 de ce numéro de l'Estafette.

Bonne lecture,

Jean-Pierre Blache, Président, et les membres du Comité Directeur du CNTE.



Jean-Pierre Blache,  
Président du CNTE



L'Estafette, trimestriel, N°132, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Equestre

**Siège social :** CNTE – FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE,  
Tél. : 02 54 94 46 00, Email : tourisme@ffe.com

**Directeur de la Publication :**

Le Président du CNTE

**Rédacteur en chef :** Frédéric Bouix

**Secrétariat de Rédaction :** Pauline Arnefaux  
**Ont collaboré à ce numéro :** Laura Billès, Hervé Delambre, Cécilia Do-Teggour, André Grassart, Clémence Grenier, Claude Lux, et Rémi Thoret.

**Charte graphique :** IMMAX

**Mise en page :** FFE - Karen Crochet

**Imprimerie :** Corlet Roto, Ambrières les Vallées

**Commission paritaire :** N° 0715 G 86918

**N° ISSN :** 1276-7905

**Dépôt légal :** à parution

**Tirage :** 65 500 exemplaires.

**Photo de couverture :**

© Laurent Fabry Photographe



# Au national

## FFE.COM

**Licenciés FFE, profitez de trois annonces gratuites**

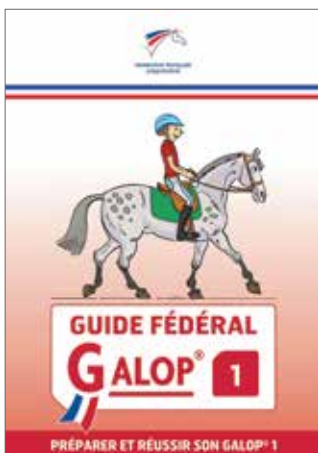


Sur ffe.com, les internautes profitent désormais d'une page de petites annonces du cheval entièrement relookée. Jolis visuels et meilleure visibilité des rubriques, l'espace a gagné en esthétique et en praticité. Les rubriques et le contenu restent inchangés, mais le site des annonces du cheval, accessible depuis ffe.com s'est refait une beauté. Esthétiquement plus attrayant, il est aussi plus pratique d'utilisation. Résolument adaptée aux besoins de notre temps, l'interface s'adapte à tous les écrans des smartphones, tablettes et ordinateurs. Quatre

visuels, quatre rubriques : chaque grande thématique est délimitée dans une photo. Sur chaque photo : des sous-rubriques, avec une police de caractère et une couleur attrayantes. Les internautes peuvent désormais surfer facile et avec plaisir parmi les annonces de Poneys/Chevaux, Véhicules/Matériels, Autres (élevage, pensions, immobilier, stages et randonnées, services) et Emploi (offres et demandes). Des offres privilégiées sont proposées aux cavaliers licenciés et dirigeants de clubs. Grâce à leur licence FFE, les cavaliers ont droit à la publication gratuite de 3 annonces par an et les clubs adhérents de la FFE à un crédit de 10 annonces. L'inscription sur annonces.ffe.com est simple, gratuite et immédiate. Elle permet d'enregistrer les recherches et de déposer des annonces. Profitez d'une réelle visibilité pour vos petites annonces avec 3 905 102 vues sur les 12 derniers mois.

## LIVRES

**Réédition du Galop®1**



Premier de la série des Guides Fédéraux, le Guide Fédéral Galop® 1 édité par la FFE en 2012 vient d'être réédité dans une version optimisée

sur le plan des photos, des schémas et de la rédaction.

4 pages supplémentaires ont été ajoutées : une page de présentation du nouveau chapitre d'informations générales, une page récapitulant les consignes de sécurité, les affiches «L'équitation c'est bon pour la santé» et «J'aime mon cheval» et un encadré sur le bien-être animal.

Cette réédition a été l'occasion d'aligner le Galop® 1 sur le prix public de 10 euros comme tous les autres Guides Galops® Poneys, 2, 3 et 4.

Feuilleter le Guide et l'acheter en ligne sur [boutique.ffe.com](http://boutique.ffe.com) où l'on trouve aussi les Guides Hunter, Ponygames, TREC et Spectacles.

## Le cheval à la Réunion



Le cheval à la Réunion, ouvrage publié par le Conseil des Chevaux de la Réunion, retrace la place des chevaux, des poneys, des ânes et des mulets dans l'île depuis l'arrivée des premiers chevaux en août 1665.

Toute la société revit à travers ses grands rendez-vous du dimanche. Création des courses jusque dans les années 1950. Création du Club Hippique Bourbon en 1954, puis du Club

Hippique du Tampon en 1964. Concours hippiques avec la venue des plus grands champions, d'Oriola, Janou Lefèvre, Marcel Rozier, Pierre Durand... développement des poney-clubs, du tourisme équestre, défilés et grands spectacles équestres...

L'ouvrage vaut par son historique, mais aussi par la richesse de sa documentation. Les hommes, les femmes, les chevaux qui ont fait cette histoire s'égrènent au fil des pages. Les photos, articles de journaux, affiches de courses et de concours font revivre les grands moments autour des chevaux dans l'île.

Avec un dernier chapitre qui ouvre sur le panorama des activités équestres aujourd'hui et les problématiques de développement de la filière à la Réunion.

Un ouvrage de référence à lire pour le plaisir.

Editions du Boucan, grand format, 224 pages, 25€.

## SPECTACLE

**Quintessence**



Quintessence, le spectacle équestre et aérien d'Alexis Gruss avec les Farfadais part en tournée. 40 chevaux, 23 artistes et 10 musiciens pour 2h30 de spectacle. Moins 15% sur pré-

sentation de la licence FFE. Réservations [www.alexis-gruss.com](http://www.alexis-gruss.com) ou 01 45 01 71 26. Les dates : Nice Palais Nikaia 11-12/03. Marseille Le Dôme 14-15/03. Lyon La Halle Tony Garnier 18-19/03. Saint-Etienne Zénith 21-22/03. Grenoble Palais des Sports 25-26/03. Dijon Zénith 28-29/03. Strasbourg Zénith 1<sup>er</sup>-02/04. Metz Arènes 4-5/04. Lille Zénith Aréna 8-9/04. Amiens Zénith 11-12/04. Rouen Zénith 15-16/04. Caen Zénith 18 & 19/04. Le Mans Antarès 22-23/04. Brest Aréna 25-26/04. Nantes Zénith 29-30/04. Limoges Zénith 2-3/05. Toulouse Zénith 6-7/05. Montpellier Zénith 9-10/05.



## Renouvellement de la délégation de la FFE et entrée de nouvelles activités



© S. Bourcier

A l'issue de chaque olympiade, le Ministère chargé des sports procède au renouvellement de la délégation des fédérations sportives. L'occasion pour la FFE de surfer sur la réussite aux Jeux Olympiques de Rio et d'étendre le périmètre de sa délégation au Para-Dressage, au Tourisme équestre et aux Courses clubs. La Fédération Française d'Équitation est une fédération délégataire. Elle reçoit ce titre du Ministère chargé des Sports, qui lui confie l'exécution de missions de service public. Cette délégation est essentielle pour la FFE puisque c'est elle qui lui donne la possibilité d'organiser et de

réglementer l'équitation au niveau national. Délivrance des titres de « champion de France », sélections internationales, règlements des disciplines, règles techniques organisant la pratique, sont autant de points conditionnés par l'obtention de la délégation. A noter que pour une activité sportive donnée, une seule fédération peut être délégataire.

La FFE a réussi à faire valoir l'importance de lui attribuer la délégation pour le Tourisme équestre. En effet, bien qu'il ne s'agisse pas d'activités compétitives (le TREC étant déjà de longue date délégué à la FFE), les enjeux de son développement nécessitent l'identification d'un interlocuteur reconnu par les pouvoirs publics et plus largement par l'ensemble des partenaires des activités sportives de nature (collectivités, aménageurs...).

L'extension du périmètre de la délégation à ces nouvelles activités, illustre la confiance, toujours croissante, des pouvoirs publics en la capacité de la FFE à conduire le développement des activités équestres en France.

## En région

### ALSACE

La 4<sup>e</sup> édition de la Route d'Alsace, organisée en partenariat avec le CDTE 67, aura lieu le 23 avril à Westhalten. Ouvert aux cavaliers et aux meneurs, les participants

randonneront une vingtaine de km à travers vignes, collines et forêt. Renseignements au 06 78 86 92 88.

### BRETAGNE

#### Journée Nationale de l'attelage de loisir

Le Comité Départemental de Tourisme Équestre 56, aidé cette année par l'Association des Cavaliers de

Saint-Guyomard, organise un week-end d'attelage à l'occasion de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, soit les 15 et 16 avril au départ de la commune de Saint-Guy-



mard. Samedi : boucle de 25 km environ en direction de Trédion et de ses forêts. Dimanche matin : boucle de 10 km environ autour de Saint-Guyomard se terminant par un défilé dans le bourg. Dimanche après-midi : jeux en carrière faisant intervenir la maîtrise du meneur et de son groom, entrecoupés de numéros équestres en liberté. Plus d'info sur [www.cdte56.fr](http://www.cdte56.fr)

#### Trans Ile-et-Vilaine



Les amoureux des chevaux et de pleine nature peuvent l'inscrire sur leurs tablettes : la 27<sup>ème</sup> édition de la Trans Ile-et-Vilaine va s'élaner. L'association organisatrice, A Cheval en Ile-et-Vilaine, partenaire équestre du Département d'Ile-et-Vilaine pour la sauvegarde et la promotion des chemins de randonnée équestre, renouvelle en effet son rendez-vous aux cavaliers pour les emmener une nouvelle fois sur les chemins brétiliens. Selon la formule consacrée, 5 jours de randonnées et de découvertes traceront une nouvelle traversée du département pleine de surprises.

Alors rendez-vous du 22 au 26 mai 2017, pour une traversée équestre du sud du département, à la découverte des trésors naturels brétiliens. Retrouvez l'AACIV et toutes les dates des randonnées sur [aaciv.com](http://aaciv.com) ou par téléphone au 02 99 85 66 21. Venez également

les rencontrer au salon des Sports de nature, au Parc Expo de Rennes, du 31 mars au 2 avril 2017 ou à la Fête du Cheval, de l'Âne et du Poney à la Préalaye à Rennes, les 16 et 17 septembre 2017.

#### Trans Morbihannaise et Equibreizh

Chaque année, la Bretagne fête son itinéraire équestre régional, l'Equibreizh, qui permet de la traverser à cheval ou en attelage en tous sens. Chaque département breton est chargé à tour de rôle d'organiser les festivités. En 2017, ce sont les 20 ans de cet itinéraire, qui fût inauguré en 1997 à Josselin (56). C'est le Morbihan qui organise cet événement et, tout naturellement, les organisateurs ont choisi la ville de Malestroit où ils avaient déjà organisé l'Equirando en 1999. Chaque année, le Morbihan organise aussi la TransMorbihannaise. En 2017, le CDTE 56 et l'Association de Tourisme Équestre du Morbihan ont donc décidé de réunir ces deux manifestations durant le week-end de l'Ascension, du 25 au 28 mai 2017. C'est de Porcaro que partira la TransMorbihannaise le jeudi 25 mai pour se diriger vers Malestroit qui accueillera la fête de l'Equibreizh à partir du vendredi 26 mai au soir jusqu'au dimanche 28 mai. Au programme, randonnée vers Molac le samedi, randonnée vers Saint-Marcel le dimanche matin, suivie d'un défilé costumé en ville, spectacle équestre le dimanche après-midi par la Compagnie Équestre du Vautoudan, balades en calèche. Le bivouac sera situé sur le site des Sources à proximité du canal de Nantes à Brest. Plus d'informations sur [www.cdte56.fr](http://www.cdte56.fr)



## ILE-DE-FRANCE

### Appel aux cavaliers d'extérieur et aux organisateurs de randonnées

Le CDTE et le CDE du Val-d'Oise appellent dirigeants et enseignants, cavaliers de clubs ou individuels, intéressés par le tourisme équestre, à faire part de leurs envies et à présenter leurs initiatives et projets de relance et de développement des activités d'extérieur. La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la filière est primordiale pour faire prospérer cette pratique. Bénévoles, vous êtes l'essence-même des structures associatives ; Comités Régionaux et Départe-

mentaux ne peuvent avancer sans vous ! La mise en œuvre du Plan Départemental de Randonnée Équestre (PDRE 95) en est un bon exemple. Contribuez au développement du tourisme équestre et partagez vos bonnes idées avec le CDEVO : cdevo95@aol.com ou 01 39 59 74 02.

### Erratum

Une erreur s'est glissée dans l'Estafette 132, article « Journée d'échanges pour développer l'équitation d'extérieur en Ile-de-France ». La région Ile-de-France représente 93 337 licenciés FFE sur le millésime 2016.

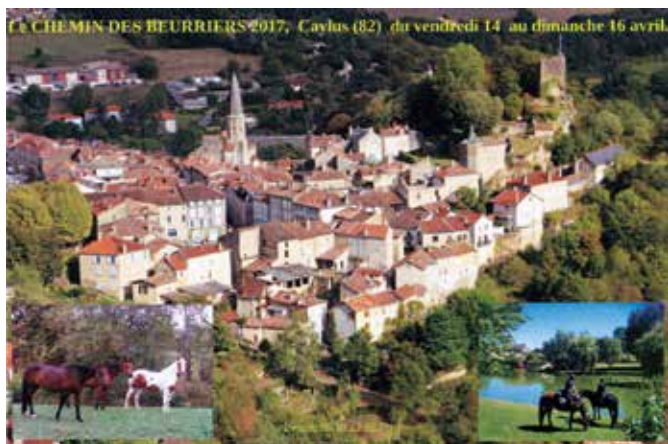
## MIDI-PYRÉNÉES

### Manifestation

Venez participer au «Chemin des beurriers» pour 2 jours de selle en Tarn-et-Garonne, en Occitanie !

Cette 7<sup>e</sup> édition aura lieu du vendredi 14 avril au dimanche 16 avril à Caylus, territoire niché entre Aveyron et Lot et Rouergue et Quercy. C'est l'un des plus beaux villages de France et il vous enchantera ! Relief modéré, étroites vallées verdoyantes, causses, patrimoine de pierre, de tuiles, lauzes et d'ardoises,

ce terroir retiré a su garder ses caractéristiques, dont sa ruralité. Gastronomie locale, musique de banda Gasconne (celle de l'Equirando de Beaumont), et bien sûr la mouclade géante ! Deux circuits de 30 km balisés vous seront proposés, retenez que les chemins ne manquent pas ici ! Le lieu de départ est le village de vacances; aire herbeuse, bois, parkings, sanitaires, grandes salles, bungalows en nombre... Un seul contact, CDTE 81 : 06.10.13.65.71.



LE CHEMIN DES BEURRIERS 2017, Caylus (82) du vendredi 14 au dimanche 16 avril.

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### Venez suivre les traces du mousquetaire le plus connu !



La Route européenne d'Artagnan traverse la France jusqu'aux Pays-Bas en sillonnant le Nord-Pas-de-Calais sur plus de 200 kilomètres, de Mailly-Maillet à Bonsecours. A la suite de la création de cet itinéraire, le CRTE du Nord-Pas-de-Calais propose différents séjours de randonnée, pour découvrir le patrimoine du Nord de la France. C'est une manière de visiter la région hors des sentiers battus. Vous traverserez des petits villages chargés d'histoires et de surprises, comme à Mont-Saint-Eloi, où deux menhirs côtoient les ruines d'une abbaye du XI<sup>ème</sup> siècle. Plus loin, vous pourrez visiter le mémorial de Notre-Dame de Lorette, érigé en mémoire des milliers de soldats tombés lors de la Première Guerre Mondiale. Le

long de la Route européenne d'Artagnan, vous verrez également le gué de Caucourt, vous traverserez Noueux-les-Mines et son musée reconstituant une galerie de mine de charbon, vous pourrez faire un détour par Lille, Arras ou encore Béthune... Venez vous enfoncer dans les forêts de Phalempin et de Saint-Amand, sans oublier un petit détour par la base de loisirs de Wingles. Ces forêts domaniales furent fortement abimées lors des bombardements de la Première Guerre Mondiale. Elles ont été replantées et sont aujourd'hui un lieu de promenade agréable pour les randonneurs pédestres, cyclistes, et équestres bien évidemment. Finissez cette magnifique randonnée par vous détendre dans les sources thermales de Saint Amand les Eaux, reconnues depuis l'antiquité romaine pour leur qualité et leurs vertus.

Retrouvez tous les renseignements sur la Route européenne d'Artagnan dans le Nord-Pas-de-Calais sur le site du CRTE [www.crte5962.e-monsite.com](http://www.crte5962.e-monsite.com), par mail à [jp.debreu@gmail.com](mailto:jp.debreu@gmail.com) ou sur [www.routedartagnan.ffe.com](http://www.routedartagnan.ffe.com)

# L'ESTAFETTE

### BULLETIN D'ABONNEMENT ANNUEL\*

LE JOURNAL DES PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE

- 4 € pour les titulaires d'une licence FFE
- 8 € pour le grand public

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque, à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : .....

Ville\* : .....

N° Licence\* (si licencié) : .....

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un \* ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : [cnte@ffe.com](mailto:cnte@ffe.com). Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case ■



## NORMANDIE

### Rassemblement régional de randonneurs équestres dans l'Orne



L'Orne à cheval, aventure conviviale en pleine nature, se déroulera les 19 et 20 août 2017 à Radon sur le terrain de la Saint-Jean. Cette année, le CRTE de Normandie s'est rapproché du CDTE de l'Orne pour l'organisation du Rassemblement régional de tourisme équestre. Un rendez-vous qui est donné à tous les cavaliers et meneurs dans l'un des 5 départements normands chaque année.

Cette édition 2017, pilotée par le CDTE 61, aura pour décor une petite ville située en périphérie d'Alençon. Radon, sise au pied de la forêt d'Ecouves, bénéficie aussi d'un très riche patrimoine culturel. La densité de commerces sur la commune et la proximité d'une offre très diversifiée d'hébergements pouvant accueillir cavaliers et montures, sont indéniablement de réels atouts dont profite cette commune rurale. Au programme : des circuits de randonnée à cheval (montée ou attelée), des moments de partage et de convivialité autour des repas, des animations autour du cheval...et, pour ceux qui le souhaitent, la participation au concours de rallye photo. Retrouvez le programme détaillé sur [www.orne-a-cheval.org](http://www.orne-a-cheval.org) Vous souhaitez être de la fête ? Alors, vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire. Le bulletin d'inscription est en ligne [www.orne-a-cheval.org](http://www.orne-a-cheval.org) (Clôture des inscriptions le vendredi 11 août 2017). Pour plus d'informations, vous pouvez aussi contacter le CDTE 61 au 06 79 17 43 48.

## À l'international

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour la première fois le 7 décembre dernier à Bruxelles (Belgique).

Les travaux ont principalement porté sur les examens des propositions des Commissions sportives de TREC et d'Equitation de Travail, l'organisation du stage de formateur de juges internationaux de TREC et les Championnats d'Europe de TREC 2017 à Roscrea en Irlande.

Ont également été abordés la représentation de la FITE dans

les instances européennes : MER/RED, participation au 6<sup>ème</sup> Forum des Itinéraires Culturels Européens, protocole d'accord sanitaire en cours de signature concernant les règles de circulation transfrontalière des équidés entre la France et le Benelux et travaux en cours concernant la Route européenne d'Artagnan.

A la suite des sollicitations reçues, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité l'organisation par la FITE des Championnats d'Europe et du Monde de tir à l'arc à cheval en 2017 en France.

## ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN



© Thomas Sameck

La FITE, membre du consortium, a participé au troisième Comité de pilotage qui s'est tenu le mardi 6 décembre à Bruxelles. Étaient présents Frédéric Bouix, Président de la FITE et Délégué général de la Fédération Française d'Equitation, Hervé Delambre, Président délégué de la FITE, et Alain Libéros, Président de l'Association Européenne Route d'Artagnan. Valentino Izzo, chargé du suivi du projet pour la Commission européenne et invité par le Consortium, participait aux travaux. Un point d'avancement a été effectué à cette occasion sur les travaux menés, dont les principaux sont :

- élaboration d'une Charte de qualité et d'une convention pour les établissements labellisés « Etape Route européenne d'Artagnan »,
- état des lieux des tracés de la Route européenne d'Artagnan : 3/5 des itinéraires finalisés,
- adoption d'une marque de balisage dédiée,
- soutien complémentaire aux opérations de reconnaissance, balisage et qualification des itinéraires,
- projets pilotes menés dans une école élémentaire et dans un collège pour les « Compagnies des Petits Mousquetaires européens »,
- échanges autour des projets de cahier des charges pour le logiciel de gestion, le site internet et le topoguide

Valentino Izzo a relevé le dynamisme et l'approche intégrative de la Route européenne d'Artagnan, une des caractéristiques des projets recevant la certification « Itinéraire culturel européen ».

## CONGRÈS «UN TOURISME DURABLE POUR UN DÉVELOPPEMENT RURAL»

La FITE a participé au Congrès « Un Tourisme durable pour un développement rural » à Bergame (Italie) les 16 et 17 février 2017.

A l'invitation du réseau RED/MER, la FITE a présenté le Système d'Information Géographique (SIG) de

la Fédération Française d'Equitation lors de l'atelier « Outils numériques ». Ce fût l'occasion de mettre en lumière le travail effectué et les perspectives de développement rural offertes par le tourisme équestre.



# Préparer l'équipage

## EN DÉBUT DE SAISON

Voici une nouvelle saison d'attelage qui s'annonce, en loisir pour la majorité d'entre nous, c'est-à-dire promenades et randonnées et pour d'autres, en plus, la préparation à des épreuves sportives, des TREC ou même la participation à des concours de tradition.

Vous êtes aussi à quelques semaines de notre Journée Nationale d'Attelage de Loisir, le 16 avril. Il faut que votre cheval et vous-même soyez prêts pour cette manifestation, vitrine de notre pratique équestre. Un équipage se compose de quatre éléments : une voiture, un harnais, un meneur avec coéquipier et surtout un ou des chevaux ou poneys sans oublier les ânes.

### La voiture

Les voitures modernes nécessitent peu d'entretien. Les graisseurs, notamment au niveau de la tourelle doivent recevoir leur dose de graisse. Sur les deux roues, ne pas oublier de graisser les brancards dans leur partie coulissante. Vérifier la pression des pneus gonflables et quelques jours plus tard s'assurer qu'elle n'a pas changé.

S'assurer du bon serrement des écrous ou goujons. Si le palonnier est tenu par une sangle sur la barre de volée, vérifier son état.

Sur une voiture ancienne, démonter les roues des essieux et lubrifier (avec de l'huile). Vérifier que les roues n'ont pas besoin d'être rechatrées (jeu des rais au niveau des moyeux ou des jantes). Ne pas oublier de graisser la tourelle du train avant.

### Le harnais

Qu'il soit en matière synthétique ou en cuir, il doit être entièrement démonté, toutes les coutures ou collages vérifiés. Examiner l'état de la bouclerie. Sur un harnais un peu ancien, l'état des ardillons doit aussi être vérifié.

Au niveau de la bouche du cheval, les guides peuvent être mâchonnées ou crevassées. Elles sont à réparer ou à changer. Une rupture de guides et c'est l'accident.

Toutes les pièces en contact avec la peau du cheval (bricole, sangle, matelassure de sellette ou de mantelet,



Après avoir été entièrement démonté, le harnais est nettoyé puis posé sur un tréteau de sellerie. Les cuirs sont nourris avec un baume pour cuir et peuvent être remontés après un séchage de 24 à 48 heures.

culeron, avaloir) doivent être parfaitement propres. S'assurer qu'il n'y a pas altération du cuir (crevasse ou durcissement).

Le mors doit être d'une propreté chirurgicale (jamais de rouille sur un vieux mors en acier).

### Le cheval ou poney

Avant la remise au travail, la ferrure doit être refaite (une ferrure ne peut pas durer plus de 5 à 6 semaines sans perturber les aplombs, même si les fers ne sont pas usés).

Un pansage méticuleux permet de constater l'absence de blessures cachées par le poil d'hiver.

Prévoyez une visite du dentiste. Bien des problèmes de menage proviennent de problèmes dentaires.

Personnellement, après quelques sorties où j'observe le comportement de mon cheval, je le conduis chez l'ostéopathe.

Enfin, c'est le moment de penser aux vaccins annuels obligatoires.

### Le meneur et son coéquipier

Il faut aussi vous remettre en question. Un exercice au simulateur éviterait quelques indications mal contrôlées des guides. Une ou deux séances de travail avec un ami compétent ou mieux un professionnel vous permettraient d'établir un programme de remise en condition de votre cheval ou poney.

Les premières sorties se font au pas de travail avec un cheval rassemblé et actif et pas sur des guides flot-

tantes. Les premières séquences de trot ne dépassent pas 10 minutes, encadrées de travail au pas.

Faites lui réviser des changements d'allure et des arrêts courts sur des traits tendus grâce à un relâcher de la main en fin d'arrêt. N'oubliez pas que le départ se fait aussi avec un cheval sur la main et non pas par la voix sur des guides flottantes ou pire en agitant les guides pour frapper la croupe (merci pour les barres de la bouche du cheval).

Si vous avez besoin de pousser votre cheval en avant, un contact avec le fouet sur le flanc vous aidera.

Voici quelques conseils pour réussir votre début de saison et arriver à la JNAL avec un équipage digne de représenter le tourisme attelé.



# JOURNÉE NATIONALE de l'Attelage de Loisir



## Découvrir

La JNAL permet aux meneurs et passionnés, de pouvoir faire partager leur passion avec le grand public et de découvrir le cheval autrement car l'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de parcourir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval. La préparation du cheval, le harnachement et le menage sont aussi d'autres approches d'un animal toujours attirant, mais souvent impressionnant pour ceux qui le méconnaissent.

Différentes animations sont proposées et vous pourrez, au choix, faire de la randonnée et/ou des baptêmes, assister à des démonstrations sportives comme la maniabilité ou le Parcours en Terrain Variés (PTV) et des démonstrations plus traditionnelles comme le débardage. L'ensemble de ces animations sera pratiqué en toute sécurité, dans une ambiance familiale et conviviale. Une façon de toucher un public parfois novice face à cette pratique, de conquérir de nouveaux meneurs, de faire de nouvelles rencontres et faire naître des vocations jusqu'alors insoupçonnées.

Pour célébrer et encourager la pratique de l'attelage, la FFE et le CNTE organisent chaque année la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir. Pour sa 14<sup>ème</sup> édition, la JNAL aura lieu le dimanche 16 avril 2017. Avec une centaine de manifestations organisées chaque année, il y en a forcément une près de chez vous. Alors n'attendez plus et notez dès à présent cette journée dans votre agenda.

## Participer

Vous êtes cavalier ou meneur et vous souhaitez participer : rendez-vous sur le site internet de la FFE : [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme) rubrique « événement » afin de trouver près de chez vous une structure qui propose des animations lors de cette journée. Une carte de France est à votre disposition afin de retrouver facilement toutes les animations proposées. Un moyen de toucher le plus grand nombre et de trouver à coup sûr de belles animations, pour partager un très bon moment en famille ou entre amis.

Vous êtes un club ou une association et vous souhaitez œuvrer pour le développement de l'attelage de loisir en proposant une animation, rendez-vous vite sur le site internet de la FFE : [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme) rubrique « événement » pour inscrire votre manifestation. Sur simple demande, vous recevrez gratuitement : un guide d'actions vous rappelant les objectifs de cette journée et quelques éléments permettant de vous donner des idées sur d'éventuels ateliers à mettre en place. De plus, un kit de communication composé d'affiches personnalisables, d'autocollants et d'un modèle de communiqué de presse vous sera alors transmis afin de préparer au mieux cette journée et en informer le plus grand nombre, sans oublier la presse et les radios locales.



© Christelle Bouyoux

Pensez à préparer quelques photos anciennes avec une légende (nom du meneur, type de chevaux et si possible lieu où sera présenté l'attelage le jour de la JNAL, Important pour la presse régionale).

## Se former

Si vous souhaitez poursuivre votre formation équestre dans la pratique de l'attelage à la suite de cette journée, que vous soyez débutant ou confirmé, sachez que la FFE-CNTE met à votre disposition différents cursus. Vous avez la possibilité de passer vos Galops<sup>®</sup> Meneur (de 1 à 7) et/ou l'un des brevets spécifiques, à savoir : le Brevet de Meneur de Bronze qui reconnaît la capacité d'un meneur à conduire un attelage à un rang en randonnée ; le Brevet de Meneur Accompagnateur de Tourisme Équestre où le meneur est jugé sur sa capacité à conduire un ou deux chevaux en randonnée en

assurant la sécurité et l'agrément des passagers ; le Brevet de Chef de Caravane qui reconnaît la capacité du meneur à organiser le déplacement d'un groupe de 2 ou 4 attelages pour des randonnées d'un ou plusieurs jours. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet [www.ffe.com/Métiers](http://www.ffe.com/Métiers)

## Représenter

Pour cette manifestation nationale, chaque équipage (chevaux, voiture, meneur, passagers) seront l'image de l'attelage de nos jours. Il faut donner envie de pratiquer cette technique équestre et surtout expliquer et même raconter l'attelage et tous les plaisirs qu'il met à la portée d'une famille ou d'un groupe d'amis. L'attelage est une pratique collective qui se déroule dans la nature avec un animal qui, avec le chien, est le plus vieux compagnon de nos ancêtres : le cheval.

# L'ÉQUITATION DURABLE À L'HONNEUR

Le développement durable et la protection de l'environnement sont au cœur des préoccupations de notre société actuelle. Conscients de ces enjeux, la FFE et le CNTE mènent depuis plusieurs années des actions spécifiques en faveur du développement durable.



## La Semaine Européenne du Développement Durable

Depuis 2010, la FFE et le CNTE en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL) invitent les établissements et associations équestres à s'engager à leurs côtés durant la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) en organisant des événements sur cette thématique du 30 mai au 5 juin.

Les structures souhaitant s'inscrire dans cette démarche peuvent se rendre sur le site de la FFE pour enregistrer leur manifestation. La FFE-CNTE met à leur disposition un ensemble d'outils pour les aider à mettre en place des actions et assurer leur promotion. Les clubs ayant inscrit une ou plusieurs actions dans le cadre de cette semaine pourront, s'ils le souhaitent, participer au Trophée FFE du Développement durable.

Vous êtes cavalier ? Rendez-vous sur le site de la FFE pour trouver la liste des structures engagées dans cette démarche. Vous pouvez aussi vous rapprocher de votre club pour

essayer de mettre en place des actions au sein de celui-ci.

## Trophée FFE du développement durable 2016

Les clubs lauréats du trophée FFE du développement durable 2016 ont été récompensés lors de la remise des prix qui a eu lieu au salon du cheval sur le stand FFE-CNTE. Présentation des 3 lauréats.

### 1<sup>er</sup> lauréat - Le Pied à l'Étrier à Granges-sur-Vologne (88).

Isabelle et Frédéric Meyer plaident pour une équitation respectueuse de l'environnement et bienveillante envers les cavaliers et les équidés. Pour eux, « remporter le 1<sup>er</sup> prix du Trophée FFE du Développement Durable récompense un travail mené au quotidien, met en avant les valeurs transmises aux cavaliers et les actions portées par notre club. Ce prix apporte de la crédibilité à nos idées vis-à-vis des acteurs locaux et institutionnels. Cela fait boule de neige. »

Le jury a apprécié le caractère rassembleur de leur projet : conférence d'ingénieurs agronomes alternatifs, Lydia et Claude Bourguignon, sur le thème : « Semer le futur » qui a réuni 300 personnes, forum des associations présentant des initiatives alternatives concernant la protec-



Isabelle et Frédéric Meyer avec leurs cavaliers du Pied à l'Étrier



Sandrine Houis et ses cavaliers de l'Ecurie du Vièvre

tion de l'environnement, l'économie, l'alimentation et l'éducation des enfants; spectacle de théâtre équestre sur le thème du film « Demain »; Grand jeu coopératif portant sur l'estime de soi : la « Turbine à bonheur » animé par sa créatrice Johana Quelen, mise en place d'une « Boîte à donner » où les cavaliers peuvent mettre ce qu'ils ne veulent plus et prendre ce qui leur plaît, etc.

### 2<sup>ème</sup> lauréat - L'Ecurie du Vièvre à Saint-Georges du Vièvre (27)

Sandrine Houis dirige l'Ecurie du Vièvre. Les installations de plain-pied sont en bois, les chevaux vivent en pâture et le club est orienté équitation d'extérieur : endurance et randonnée. Le jury a apprécié le challenge d'organiser un événement éco-responsable. Son projet SEDD primé était l'organisation d'une course d'endurance officielle éco-responsable qui comptait

90 engagés sur des boucles de 10 à 60 km.

### 3. La Ferme du Sonvaux aux Eparges (55)

Nadja Pruvost dirige la Ferme du Sonvaux. Il s'agit d'une vraie ferme avec une cinquantaine de chevaux, une douzaine de chèvres, des moutons, une vingtaine de vaches... sur 30 hectares de prairies. Environ 2 500 scolaires y sont accueillis chaque année. Le jury a valorisé la démarche pédagogique du club. « Notre semaine comportait les lundi, mardi, jeudi et vendredi l'accueil de classes de maternelles et primaires, soit 200 enfants. Leur programme comprenait la découverte de la ferme pédagogique et du conservatoire des races domestiques rares. »

Toutes les informations sur le développement durable et la SEDD sur [ffe.com/devdurable](http://ffe.com/devdurable)



Nadja Pruvost de la Ferme du Sonvaux récompensée par Pascal Marry, membre du Comité fédéral



# A VOS CARTES, PRÊTS, PARTEZ !



Si pour certains le trajet est déjà bien identifié, pour d'autres l'heure est encore à l'organisation.

Afin de préparer au mieux votre randonnée de l'été, il est indispensable d'avoir toutes les informations à disposition. Le site internet de l'événement ainsi que la page Facebook Equirando regroupent tous les renseignements utiles aux Équirandins.

## Les rassemblements pré-Equirando : les J-1 / J-2 et J-3

Comme lors des précédentes éditions, certains cavaliers choisissent de faire escale à des rassemblements « pré-Equirando ». Un à trois jours avant l'événement, en collaboration avec le Comité d'Organisation, des structures locales préparent activement la venue de ces groupes de cavaliers.

Dans une ambiance festive avec des repas et animations en tous genres, ces lieux de fête seront l'occasion pour chacun de partager un instant de convivialité entre cavaliers.

Environ dix communes de l'Ain préparent activement la venue des Équirandins.

Avec une capacité d'accueil variant selon les structures, et un programme adapté à chaque es-

cale, ce sera une opportunité pour chacun de déguster des produits du terroir tels que le poulet de Bresse et les quenelles à la sauce Nantua, tout cela arrosé du fameux vin du Bugey.

Un balisage sera prévu à partir des J-1 afin de faciliter l'arrivée au Monastère Royal de Brou pour le trajet du vendredi.

## Une carte interactive pour l'Equirando 2017

Outil indispensable pour préparer votre randonnée de l'été, la carte interactive Equirando 2017 est en libre accès sur le site internet de l'événement [www.equirando.com](http://www.equirando.com). Véritable outil de valorisation du territoire et des itinéraires équestres, cette carte est utilisable sur ordinateur, tablette ou encore sur smartphone.

Elle regroupe une liste des hébergements équestres de Rhône-Alpes, les points d'intérêts touristiques ou encore des propositions d'itinéraires. C'est une aide précieuse dans l'organisation d'un périple à cheval.

Six randonnées sont notamment mises en avant par le Comité d'Organisation pour rejoindre Bourg-en-Bresse. En cliquant sur les itinéraires, vous pourrez consulter les informations relatives aux différents itinéraires et les télécharger étape par étape. Il ne reste plus qu'à rentrer ces informations sur votre GPS, et en route pour l'aventure !

Des antennes ont été ajoutées sur la carte permettant de relier les départements voisins. Des itinéraires spéciales attelages sont également disponibles.

## LES GALOPADES DU FUTUR

Dans le cadre d'Equirando, le Comité d'Organisation met en place un concours de spectacle équestre réservé aux artistes amateurs (individuels, clubs ou associations).



Est qualifié de spectacle équestre tout numéro artistique dans lequel intervient au moins un équidé. Il peut donc s'agir d'un solo, d'un pas de deux, d'un carrousel, de voltige, longues rênes, attelage, liberté, mélange de toutes ces formes, ou de toute autre forme de numéro équestre incluant ou pas des artistes à pieds, des musiciens, des danseurs, du cirque, des sports de combat ou toute autre discipline.

12 troupes seront retenues pour participer à ce concours. Une sélection sera faite sur présentation du numéro, par vidéo ou photos, avec explications, auprès du Comité d'Organisation.

Le vainqueur du concours se verra remettre le « TROPHEE JACQUES AGUETANT », des cadeaux surprises, une participation au salon EQUITA 2017 et aura l'honneur de faire l'ouverture du spectacle grand public.

Les inscriptions se font par e-mail: [equirando2017@gmail.com](mailto:equirando2017@gmail.com) avant le 30 Avril 2017.

Pour plus d'informations, retrouvez le livret Galopades du Futur sur le site Internet de l'événement.

## BONNE NOUVELLE !

Afin de faciliter vos démarches d'inscription, le Comité d'Organisation Equirando 2017 a décidé de prolonger la date limite du tarif préférentiel jusqu'au 31 mars.

## CONTACT

Mail :  
[equirando2017@gmail.com](mailto:equirando2017@gmail.com)

Site Internet :  
[www.equirando.com](http://www.equirando.com)

Facebook :  
Equirando 2017

# Le Tourisme équestre DU XXI<sup>ÈME</sup> SIÈCLE

Comité National de Tourisme Equestre, Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre, professionnels, associations de cavaliers randonneurs, licenciés, notre implication est déterminante pour développer et promouvoir nos pratiques mais aussi conforter les démarches engagées en faveur des infrastructures. Un travail constant sur des thématiques telles que la structuration du réseau d'itinéraires et hébergements, le balisage, la préservation des sites de pratique... doit contribuer à renforcer la qualité de l'offre et de l'information à destination des cavaliers et meneurs d'extérieur.

Nous vous proposons ainsi ce plan d'actions 2017/2020, ambitieux et réaliste, pour continuer à faire rayonner le tourisme équestre en France et au-delà de nos frontières.

## NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR



De gauche à droite : Carole Danglard, Amélie Guinamard, Jean-Pierre Blache, Tiphaine Vermeulen, Valérie Housset-Dalodier et François Albertini.

À l'issue de la dernière Assemblée générale électorale, le 24 novembre 2016, 6 membres du Comité fédéral, proposés par Serge Lecomte, réélu à la Présidence, composent le nouveau Comité directeur du CNTE. Lors de sa première réunion, Jean-Pierre BLACHE a été élu à l'unanimité Président du CNTE : « *La nouvelle équipe, en phase avec la modernité, saura faire vivre, prospérer et développer les actions menées au cours de la dernière Olympiade, dans l'intérêt d'une pratique renouvelée de l'équitation et de l'attelage d'extérieur* ».

Afin d'assurer la promotion et le développement des pratiques de tourisme équestre et d'équitation d'extérieur, les infrastructures, et les manifestations et animations, l'action au cours de la prochaine Olympiade sera guidée par les présentes orientations.

### Promotion et développement des pratiques

La formation des cavaliers, des meneurs et des professionnels est un enjeu majeur pour le développement de l'équitation d'extérieur. Afin de disposer d'un ouvrage de

référence basé sur les contenus spécifiques au programme des Galops® de Pleine Nature 1 à 4, un Guide Fédéral Pleine Nature sera édité. Il pourra être utilisé par des cavaliers de tous niveaux qui veulent se lancer dans l'équitation de pleine nature,

sans objectif particulier de diplôme ou dans l'objectif des Brevets de Randonneur Bronze et Argent. Il pourra également servir aux animateurs et enseignants qui souhaitent compléter leurs connaissances dans les domaines nature.

Dans le même esprit de qualification, les volontaires-bénévoles, chevilles ouvrières de notre fonctionnement associatif, bénéficieront d'une reconnaissance spécifique.

La démarche qualité de la FFE est également un levier de développement à prendre en compte notamment à travers les labels Cheval Etape et Centre de Tourisme Equestre. Une réflexion sera entamée sur ce dernier afin de valoriser les structures proposant des séjours au long cours.

Les Journées du Tourisme Equestre seront proposées afin de mettre en avant les valeurs et les spécificités de notre pratique. Sur deux jours, elles réuniront un mini-salon autour des métiers et des connaissances liés à l'équitation d'extérieur ainsi que des randonnées.

Le développement du numérique doit également être exploité, notamment à travers une meilleure visibilité du tourisme équestre sur les réseaux sociaux.

L'offre de vidéos thématiques sera enrichie et complétée afin de disposer d'outils pédagogiques à l'attention des enseignants, accompagnateurs et cavaliers.

Enjeux majeurs de notre société, la prise en compte de l'animal Cheval et de son bien-vivre, la protection des espaces de pratique et plus généralement de l'environnement, seront très présents dans les diverses organisations mais aussi dans les contenus de formation.

### Infrastructures

L'objectif de cette olympiade est d'asseoir l'attractivité du tourisme équestre en valorisant la qualité des infrastructures. Les actions mises en œuvre doivent accroître l'intérêt des cavaliers pour le tourisme équestre.

Les opérations menées dans le cadre du Schéma de développement des infrastructures doivent être déployées et renforcées sur l'ensemble du territoire. Le CNTE continuera ainsi à accompagner sa déclinaison régionale. Les bonnes pratiques seront partagées comme actions concrètes pouvant être mises en œuvre.

Pierre angulaire de l'aménagement des itinéraires, une attention particulière sera portée au balisage équestre, notamment à l'animation du réseau des baliseurs.

De façon générale et comme conseillé dans le Schéma, les synergies entre acteurs des sports de nature, de l'aménagement du territoire, du tourisme, ou de tout autre organisme, seront recherchées.



## SIG

Depuis 2015, la FFE développe un Système d'Information Géographique des itinéraires équestres, pour mieux les valoriser à terme via un site web grand public. Cet outil permet de mutualiser les tracés des itinéraires et les informations qui les qualifient. Une base de données cartographique des itinéraires, accompagnée d'un référentiel qualité, a ainsi été créée. La démarche s'accompagne aussi d'une assistance aux organes déconcentrés pour la cartographie de leurs itinéraires.

Afin de renforcer la diffusion des itinéraires équestres, l'outil SIG de numérisation et de qualification sera développé en lien avec les CRTE et CDTE. La constitution d'un réseau d'acteurs de terrain qualifiés contribuera au maillage du territoire en termes d'itinéraires renseignés dans le SIG et valorisés sur un site grand public. Cet outil contribuera fortement à la visibilité du tourisme équestre français.

La mise en avant du label Grand Itinéraire Equestre s'inscrit également dans la démarche du tourisme équestre du XXI<sup>ème</sup> siècle. Dans le but d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français voire transnationaux, un effort particulier sera

## GRAND ITINÉRAIRE ÉQUESTRE

La FFE-CNTE développe depuis janvier 2015 le label Grand Itinéraire Equestre. A travers cette marque dédiée, elle souhaite garantir l'attractivité et la lisibilité de l'itinérance équestre au niveau national, voire européen, et offrir à un large panel de cavaliers et meneurs des itinéraires de qualité sur la base d'un cahier des charges précis.

La FFE-CNTE accompagnera les projets transnationaux valorisés par le label « Grand Itinéraire Équestre » dans leur démarche de certification « Itinéraire culturel européen » par le Conseil de l'Europe.

porté sur la visibilité de ce label, notamment par la diffusion d'une vidéo promotionnelle.

Dans le même esprit de garantir l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre, les travaux en faveur de la reconnaissance des itinéraires aux niveaux européen et international seront poursuivis. Les synergies avec la certification Itinéraire culturel européen du Conseil de l'Europe seront favorisées, œuvrant ainsi au rayonnement du tourisme équestre français dans le monde.

### Événements et animations

La visibilité du tourisme équestre passe également par les événements nationaux et les manifestations organisées dans les départements et les régions.

Equirando, manifestation phare du tourisme équestre, est une vitrine importante de notre activité. Plus grand rassemblement européen de tourisme équestre, l'Equirando est un moyen unique de développer et pérenniser les itinéraires dans une région et les liaisons transfrontalières. La médiatisation de cet événement est une priorité afin de mettre le tourisme équestre et ses valeurs en exergue. Des changements seront apportés afin de le rendre plus attractif tout en gardant ses fondamentaux.

Les manifestations d'équitation et d'attelage d'extérieur dans leur diversité, sont une des richesses du tourisme équestre. Chaque année, la FFE et le CNTE organisent des opérations nationales de promotion de la pratique que sont la Journée Nationale de l'Attelage de Loisirs et la Semaine Européenne de Développement Durable. Les clubs et les associations de cavaliers et meneurs sont invités à relayer ces événements dans toute la France.

De nouveaux outils seront développés afin de faciliter leur organisation au sein des structures adhérentes et une communication renforcée sera mise en place envers les licenciés, les clubs et associations et le grand public.

L'offre de manifestations de qualité pour les cavaliers et meneurs d'extérieur doit être développée au travers d'événements avec une identité forte. En région, l'accent sera mis sur le développement du Grand Régional de Tourisme Équestre et sur les événements favorisant les échanges entre les différents acteurs de sport de pleine nature. Un dispositif spécifique et un accompagnement fédéral seront mis en œuvre pour ces circuits. Afin d'insuffler un nouvel élan dans les départements, les regroupements entre cavaliers et meneurs seront favorisés afin de leur proposer un plus grand choix d'offre.

### Outils

Le Comité directeur du CNTE s'appuiera sur des groupes de travail consacrés à chacun des grands sujets.

Les permanents fédéraux dédiés à la conduite des actions de tourisme équestre, et l'ensemble des outils de la fédération permettront de mettre en œuvre ces projets.

Les contacts privilégiés avec les organes déconcentrés et les ad-

hérents seront favorisés pour plus de proximité et faire circuler les demandes et informations.

Une attention particulière sera portée à la valorisation des outils et des ressources existants, ainsi qu'à une meilleure adéquation aux besoins.

Les traditionnelles publications papier, Estafette et Cheval Nature, seront conservées tout en faisant évoluer leur forme pour qu'elles demeurent pertinentes. Des versions numériques seront également développées pour répondre à la manière actuelle de consommer l'information.

Les salons et congrès nationaux et internationaux feront également partie des moyens possibles pour diffuser de l'information et aller à la rencontre des publics.

Enfin, chacun des thèmes présentés dans ce document fera l'objet d'un développement en sous-thèmes et actions, afin d'en détailler le contenu; cela permettra notamment de suivre les différentes réalisations et d'en assurer une promotion appropriée.

## GRAND RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE

Le Grand Régional de Tourisme Equestre est un ensemble de manifestations supervisées par le Comité Régional de Tourisme Equestre (CRTE) comprenant un rallye à thème choisi et parrainé pour chaque département en lien avec le Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE). Ce projet commun permet de fédérer l'ensemble des CDTE autour du CRTE. Le GRTE a pour objectifs d'inciter à la randonnée et à la découverte des territoires, de fédérer les cavaliers et meneurs d'extérieur et de développer un réseau d'itinéraires propice à la randonnée.



© CRTE Normandie - www.simonphoto.fr

# TRANSPORT :

## Précisions et nouvelles mesures

En complément de l'article « Transporter ses chevaux : quelles obligations pour les particuliers ? » (*Estafette n°131*), quelques précisions sur les permis nécessaires et les vitesses autorisées.

La vitesse des véhicules ou de l'ensemble des véhicules tractés d'un PTAC supérieur ou égal à 3,5 tonnes est limitée à 90 km/h maximum et peut évoluer en fonction des routes. Ces limitations de vitesse doivent être apposées au dos des véhicules.

### Nouveautés : Vignette Crit'air & simplification du permis BE

Les collectivités territoriales peuvent désormais octroyer des

Poids du véhicule n'excède pas 3,5 tonnes (attelé éventuellement d'une remorque de 750 kg maximum)	Permis B
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Véhicule attelé d'une remorque de plus de 750 kg et inférieur ou égal de 3,5 tonnes</li> <li>• PTAC du véhicule tracteur + PTAC de la remorque est supérieure à 3,5 tonnes et inférieure ou égale à 4,25 tonnes</li> </ul>	Permis B + formation de 7 heures
Somme des PTAC (véhicule+remorque) dépasse 4,25 tonnes	Permis BE
Voiture avec une remorque de plus de 3,5 tonnes	Permis C1E

avantages pour les véhicules les moins polluants ou au contraire limiter la circulation des véhicules

les plus polluants. Les vignettes Crit'Air vont ainsi permettre de mettre en place ces nouvelles

règles pour tous types de véhicules à moteur (voitures, poids lourds, véhicules utilitaires, etc). A l'heure actuelle, plusieurs villes dont Grenoble, Lyon et Paris (hors périphérique et bois parisien) ont déjà mis en place ces restrictions. Les engins agricoles, eux, ne sont pas concernés.

Par ailleurs, la délivrance et la prolongation du permis BE, permettant de tracter une remorque de plus de 750 kg, n'est plus soumise à une visite médicale.

# BON USAGE DES CHEMINS RURAUX

## et des chemins d'exploitation



Les chemins ruraux appartiennent à la commune et sont à ce titre ouverts à la circulation du public et soumis au Code de la route. Cependant, il n'existe pas d'obligation d'entretien pour la commune. Ces chemins ne sont pas inscrits dans la liste des dépenses communales obligatoires même si le maire est chargé de la police et de la conservation de ces chemins. Contraire-

ment aux voies communales, les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la commune et sont donc aliénables, c'est-à-dire qu'ils peuvent être vendus.

Enfin, certains chemins ruraux peuvent être inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDI PR) et sont, à ce titre, entretenus par les collectivités.

Les chemins d'exploitation servent exclusivement à permettre la communication entre plusieurs parcelles agricoles. A ce titre, leur usage peut être interdit à la circulation publique et, en cas de dommage causé à leur chemin, les propriétaires peuvent rechercher la responsabilité des auteurs. De même, leur entretien ainsi que la pose de panneaux de signalisation incombent aux propriétaires.

Cependant, après accord de ces derniers, ces chemins d'exploitation peuvent être ouverts à la circulation publique. Dans ce cas, le Code de la route s'applique, le maire y exerce ses pouvoirs de police, au même titre que les voies ouvertes à la circulation publique de sa commune. Enfin, c'est à la commune que reviendra également la responsabilité de poser les panneaux de signalisation.

## RÉFÉRENCES

CODE DE LA ROUTE : article R. 221-10 et articles R. 226-1 à R. 226-4 (visite médicale), article R. 413-8 (limitation de vitesse)

Code rural: article L. 161-1 et suivants (chemin ruraux) ; article L. 162-1 et suivants (chemin d'exploitation)

CODE DE LA VOIRIE ROUTIÈRE : article L. 141-1 et suivants (voie communale)

Code général des collectivités territoriales : article L. 2321-2 (dépense obligatoire des communes)

Question écrite n°15826 de M. Jean Louis Masson publiée dans le JO Sénat du 04/11/2010 - p. 2870  
Question écrite n°55548 de Mme Marie-Jo Zimmermann publiée dans le JO de l'AN du 01/09/2015 - p. 6727



# Déploiement national du projet SIG et mise en place d'un outil web-cartographique



L'expérimentation du projet SIG (Système d'Information Géographique) en région Centre-Val de Loire 2015-2016 est terminée. Elle a permis d'identifier les besoins en terme de valorisation des itinéraires de tourisme équestre, de mettre en place l'outil SIG et de mettre en place des méthodes et procédures de travail et de transmission des données pour alimenter la base de données cartographiques.

## Déploiement national

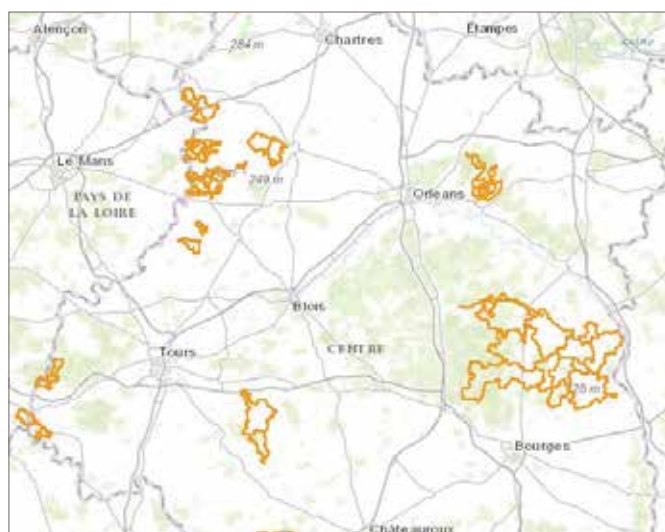
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, chaque CRTE ou CDTE, souhaitant valoriser leurs itinéraires à travers le SIG, dispose d'une méthodologie pour transmettre et qualifier ses tracés ainsi qu'une méthode pour localiser les points d'intérêts situés à proximité de ces derniers.

Un référentiel qualité a été élaboré dans le cadre du partenariat avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire. Il sélectionne et permet de mettre en exergue les itinéraires qui sont valorisés sur l'outil web-cartographique. Ce référentiel répond notamment à des critères d'entretien, de balisage, de sécurité, d'intérêts touristiques ainsi que de collaboration entre les CRTE/CDTE et les collectivités pour développer les itinéraires équestres. Ce document a pour objectif de garantir la pérennité dans le temps des itinéraires ainsi valorisés.

Actuellement, plusieurs CRTE et CDTE travaillent déjà dans le référencement et la qualification de leurs itinéraires afin de les transmettre pour intégration dans le SIG.

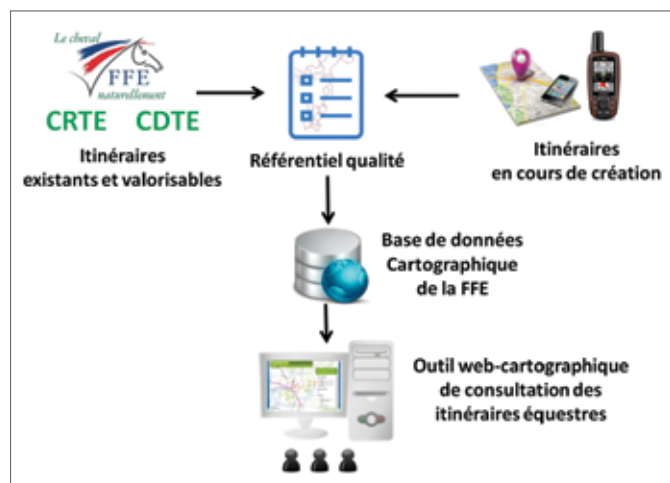
## Mise en place d'une carte de valorisation des itinéraires

La numérisation des tracés dans l'outil SIG permet d'alimenter une base de données composée d'itinéraires numérisés et qualifiés (type de pratique d'un itinéraire, balisage, longueur, durée, etc.) afin d'alimenter un outil web-cartographique de valorisation et de promotion des itinéraires. Sur cet outil, seuls certains itinéraires seront valorisés, les autres seront conservés dans la SIG à titre de projet ou d'archive. En effet, seuls ceux qui répondront aux critères du référentiel qualité évoqué ci-dessus, seront visibles sur l'outil web-cartographique. L'objectif étant de proposer une offre d'itinéraires qualifiés et pérennes qui évoluera au fur-et-à mesure du temps.



Actuellement seuls les itinéraires de la région Centre-Val de Loire sont visibles. La base de données cartographiques des itinéraires étant mise à jour par département ou par région, de nouveaux itinéraires apparaîtront, par territoire, au fur et à mesure de l'avancée de leur numérisation à travers le projet SIG.

mettent les nouveaux itinéraires à intégrer au SIG et valorisation web. Si vous rencontrez une anomalie sur un itinéraire ou si vous souhaitez valoriser un itinéraire qui ne serait pas présent sur la carte, nous vous invitons à vous rapprocher de votre CRTE ou de votre CDTE afin de l'informer ou de manifester votre intérêt de participer au projet.



Par la suite, lorsque les itinéraires transmis par les CRTE et CDTE seront saisis et valorisés, ces derniers pourront transmettre au service Tourisme de la FFE des modifications de tracés ou de nouveaux itinéraires afin que cet outil web-cartographie évolue dans le temps et reste le plus à jour possible.

## Anomalie constatée sur la carte - Participer au projet SIG

Les CRTE ou CDTE sont les interlocuteurs privilégiés de la FFE. Ce sont eux qui valident et trans-

## EN SAVOIR PLUS

Si vous le souhaitez, vous pouvez suivre une formation de collecteurs GPS en vous rapprochant de votre CRTE ou CDTE pour connaître les prochaines dates. Plus d'informations sur [www.ffe.com/tourisme](http://www.ffe.com/tourisme)

# Suivez la balise !

Le balisage équestre est un précieux outil de développement des infrastructures de tourisme équestre. En effet, un itinéraire balisé de manière efficace, propre et discrète, contribue au développement du tourisme équestre et, au-delà, à l'animation du territoire.

Rappel sur les fondamentaux du balisage équestre.

## Marque officielle de balisage équestre



Depuis 1995, le balisage des itinéraires accessibles aux cavaliers et meneurs dispose d'une marque spécifique, élaborée en concertation avec les fédérations de randonnée pédestre et cyclotouristique. Elle est d'ailleurs mentionnée dans la Charte officielle de Balisage.

Le balisage remplit deux fonctions essentielles : il permet d'identifier une activité de pleine nature et un type d'itinéraire (randonnée équestre) ; il jalonne un itinéraire, favorisant le développement de la pratique de la randonnée et la fréquentation de l'itinéraire.



## Formation au balisage

Mis en place en 2011, le cursus de formation au balisage équestre connaît une progression constante : de 101 baliseurs formés au niveau national en 2012, on dénombre désormais plus de 650 baliseurs et 37 formateurs répartis dans toute la France. 71 sessions de formation « Baliseurs équestres » ont été organisées en région, et 4

formations nationales « Formateurs de baliseurs équestres » ont été proposées depuis 2011.

## Recyclage des baliseurs

Conformément au règlement, une actualisation des connaissances des baliseurs équestres doit être effectuée tous les 4 ans. Ainsi en 2017, 355 baliseurs sont concernés par ce recyclage, qu'ils pourront suivre lors de sessions de formation organisées en région par les CRTE et CDTE.

## Balisage des itinéraires

La mise en place du cursus de formation au balisage équestre en 2011 s'est accompagnée de la création du Dossier Balisage. En effet, les marques de balisage étant déposées à l'INPI, elles sont la propriété de la FFE-CNTE.

Avant tout balisage d'itinéraire, une demande doit être adressée par les CRTE-CDTE au

service Tourisme de la FFE pour l'utilisation de la marque officielle de balisage. Cette procédure permet aussi de recenser les itinéraires.

Depuis 2011, ce sont 56 itinéraires qui ont été balisés avec la marque officielle, représentant 5 165 km.





# Pratiquants, participez à la préservation des itinéraires équestres grâce à Suricate !



Depuis plusieurs années, la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Equestre s'impliquent aux côtés des acteurs de loisirs sportifs de nature, participant ainsi à la préservation des sites de pratique, atout pour l'animation et l'économie des territoires.



d'une plate-forme de veille dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs « Suric@te, tous sentinelles des sports de nature », lancée par le Pôle Ressources national des sports de nature, organe du Ministère des Sports.

Suric@te permet de signaler en quelques clics tout incident constaté lors de randonnées, concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement. Il est aussi possible d'indiquer les coordonnées GPS correspondantes et de joindre une photo à la description.

taires des alertes postées par les pratiquants, concernant les activités équestres. Le référent local Sports de nature ainsi que les services du Conseil départemental concerné sont aussi informés des signalements déposés via Suricate.

### Mobilisation des acteurs

En complément, la FFE-CNTE relaie le signalement au Maire de la commune concernée lorsque cela relève de ses prérogatives et informe les Comité Régional et Départemental de Tourisme Equestre.

Avec plus de 200 signalements, la FFE-CNTE est la 3<sup>ème</sup> fédération en terme de mobilisation de

ses pratiquants. Dépassant la moyenne interfédérale de 20 % de signalements en attente, l'intégralité des alertes concernant la randonnée équestre est traitée et 24 % ont été résolus. La plate-forme de veille Suric@te constitue ainsi un outil approprié au suivi de la qualité des sites de pratique des activités équestres et tout particulièrement de celles liées au tourisme équestre.

[www.ffe.com/tourisme/Suricate](http://www.ffe.com/tourisme/Suricate)

### Tous sentinelles des sports de nature

En 2013-2014, la FFE - CNTE a ainsi participé à la mise en place

La FFE et le CNTE, parties prenantes du projet, sont destina-

**1 CONSTATER**

Arbre en travers du chemin... Chemin ensencé...

**2 SE CONNECTER**

**3 SIGNALER**

**4 INTERVENIR**

- ▶ **ETAT**
- ▶ **Conseil Départemental**
- ▶ **Fédération délégataire : FFE**  
→ Maire de la commune concernée  
→ Comités Départemental et Régional de Tourisme Équestre concernés (CDTE et CRTE)
- ▶ **Pôle Ressources National des Sports de Nature**

Un problème rencontré lors d'une randonnée ?

Ayez le réflexe **SURICATE!**

[ffe.com/tourisme/suricate](http://ffe.com/tourisme/suricate)

# Les baliseurs équestres, des officiels fédéraux à part entière en Centre-Val de Loire

A l'instar des juges CSO, CCE, Dressage, ou des chefs de piste TREC, les baliseurs équestres bénéficient d'un cursus de formation spécifique. A ce titre, ils sont reconnus comme Officiels de compétition par la FFE, cette qualité étant indiquée sur leur licence.

Après un premier essai réussi en 2016, le Comité Régional d'Équitation Centre-Val de Loire a de nouveau convié les aspirants Ba-

liseurs équestres à une session de formation organisée lors de la Journée des Officiels de compétition, le 29 janvier.

Dédiée aux pratiquants licenciés souhaitant s'investir dans leur(s) discipline(s) équestre(s), ce rassemblement, organisé par le CRE, rassemble chaque année entre 200 et 250 volontaires pour contribuer au développement du CSO, du CCE, du Dressage,

de l'Attelage, de l'Endurance, du TREC mais aussi du Tourisme équestre, donc.

Cette initiative met en valeur le tourisme équestre et l'intérêt du CRE Centre-Val de Loire pour cette pratique : citons notamment l'organisation des Assises du Tourisme équestre en 2013, la participation à l'expérimentation SIG de valorisation des itinéraires équestres en 2014-2016 et le lan-

cement du site Randonnez Cheval Ô Centre en 2014.

## CONTACT

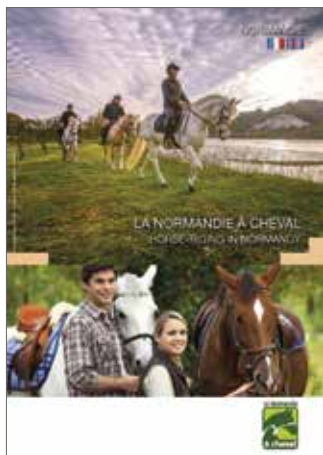
CRE / CRTE CVL

02 54 88 06 40

secreteriat@crecvl.org

[www.crecvl.org](http://www.crecvl.org)

# Un plan d'actions pour le tourisme équestre en Normandie



Au sein du Comité Régional d'Équitation de Normandie (COREN), le Comité Régional de Tourisme Équestre a défini une programmation ambitieuse de projets s'appuyant sur le tourisme autour du cheval en Normandie, pour une période de trois ans. Celle-ci s'inscrit dans la dynamique de la Stratégie de la filière équine souhaitée et impulsée par la Région Normandie.

L'objectif est de valoriser les incontestables atouts régionaux :

un patrimoine naturel varié, un patrimoine bâti de qualité, un patrimoine culturel régional et équestre riche, un patrimoine culinaire apprécié, au travers du tourisme équestre et du tourisme possible autour du cheval.

Ce plan d'action 2017/2019 est structuré autour de trois enjeux, pour faire de la Normandie, la destination Cheval en France :

- Affirmer l'attractivité du tourisme équestre en Normandie,
- Renforcer et faire vivre l'offre Tourisme équestre et tourisme autour du cheval en Normandie,
- Encourager et professionnaliser les acteurs du tourisme équestre et du tourisme autour du cheval.

Des actions innovantes sont proposées pour contribuer au développement du tourisme équestre : stage de familiarisation au tourisme équestre pour les enseignants d'équitation, challenge Clubs récom-

pensant la pratique du tourisme équestre, film-reportage sur le tourisme équestre en Normandie, Assises régionales du Tourisme équestre en Normandie, jumelage avec une autre région...

Dans une démarche participative, un groupe de travail rassemblant personnes impliquées dans le tourisme équestre, mais aussi bénévoles, est mis en

place pour définir plus précisément le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action.

## CONTACT

CRTE Normandie

02 31 84 61 87

crte-normandie@ffe.com

[www.chevalnormandie.com](http://www.chevalnormandie.com)





# C'est le printemps !

Randonneurs en herbe

L'air est doux et le soleil semble s'étirer jusqu'à toucher la joue de Charlotte et glisser le long de la croupe d'O'Freez. Nos deux amis profitent ainsi d'une belle après-midi de printemps et écoutent la nature se réveiller.



Charlotte a l'impression d'entendre chanter un oiseau de chaque arbre, et même les premières feuilles semblent avoir des choses à se dire. Après le silence de l'hiver, c'est toute la forêt qui reprend vie.

Et Charlotte n'a pas tort.

Pendant l'hiver, les végétaux étaient en dormance, leur croissance et leur développement étaient ralentis et parfois même arrêtés. Les arbres avaient perdu leurs feuilles et les graines ne pouvaient pas germer. Avec l'arrivée des premiers rayons du soleil, l'exposition prolongée à la lumière provoque la levée de la dormance. Dans un premier temps se sont les graines qui vont germer et les plantes herbacées qui vont pousser vers la lumière. Ensuite, les premières fleurs apparaissent, notamment en forêt où la flore profite du soleil tant que les arbres ne se sont pas recouverts de feuilles. Enfin c'est le débournement : les bourgeons vont gonfler, leurs écailles vont éclater pour laisser sortir l'ébauche de feuilles et de fleurs que l'on appelle la bourre. Le dé-

bournement est souvent une étape délicate, car une fois les jeunes feuilles et fleurs sorties, elles ne sont plus à l'abri du gel.

Chez les animaux, la vie active reprend aussi. Les insectes se métamorphosent et les autres animaux qui avaient hiberné se réveillent. Ainsi, le premier papillon que Charlotte et O'Freez pourront croiser sera certainement un papillon citron. En effet, c'est un des rares papillons à hiverner sous sa forme adulte. Il passe l'hiver caché sous une feuille, les ailes fermées, pour se protéger du froid et de la pluie et se réveille dès que la température augmente, à la recherche d'une femelle.

De leur côté, les animaux qui étaient en hibernation, vivaient au ralenti en diminuant leur consommation d'oxygène et leur rythme cardiaque. Comme pour les végétaux, c'est l'augmentation de la température et de la durée d'ensoleillement qui provoque la fin de l'hibernation. Le corps des animaux se réchauffe rapidement et leur cœur reprend un rythme nor-

mal. Et comme le papillon citron, la sortie de l'hibernation est souvent synonyme du début de la période des amours. Ainsi, dès le mois de mars, les crapauds vont regagner en masse les mares pour se reproduire. Ils sont parfois si nombreux, qu'il est nécessaire d'aménager des « crapauducs » pour leur faciliter la traversée des routes et éviter qu'ils ne se fassent écraser en trop grand nombre...

**Et les oiseaux, se demande Charlotte, pourquoi ont-ils l'air d'être plus nombreux qu'en hiver ?**

Parce qu'en hiver les oiseaux ne chantent pas ou très peu et que d'autres ont migré vers le sud. Mais dès l'allongement des jours les oiseaux reprennent leurs chants, notamment pour séduire les femelles. Et les oiseaux migrateurs reviennent. Les premiers à revenir sont ceux qui sont partis le moins loin, comme les étourneaux. Les martinets et les hirondelles reviennent eux plus tardivement, en avril. Les mâles reviennent souvent en premier pour choisir le lieu de nidification.



Alors, se dit Charlotte en regardant un petit papillon citron virevolter devant le nez d'O'Freez, le printemps est vraiment la saison des amours... Justement, se dit O'Freez en secouant la tête pour chasser le papillon, j'espère qu'il ne me prend pas pour une femelle !



# GERER LES DIFFICULTÉS en randonnée

Sur des itinéraires présentant peu de difficultés, il est aisé de randonner avec un poney obéissant. Mais loin de tout, comment appréhender les aléas, qui ne manqueront pas de se présenter ? Car tout bon randonneur doit savoir se tirer d'affaire et se dépanner en toute circonstance. C'est d'ailleurs ce qui le différencie du cavalier de club, qui n'évolue que dans l'enceinte sécurisée de son écurie.



Merveilleux souvenir d'une randonnée dans la fabuleuse vallée de la rivière des Galets de l'île de la Réunion. Ce sont des chevaux Camargue, parfaitement habitués à ce contexte pourtant très différent de leur région d'origine.

## GERER LES DECLIVITES

En montagne, un obstacle en travers du chemin peut t'obliger à modifier ton itinéraire et à t'engager dans une forte pente pour l'éviter. Dans ce cas, mets pied à terre, fais éventuellement tenir ton poney par un autre cavalier et pars à pied pour rechercher où passer, afin de poursuivre ton chemin. Ensuite, mène ton poney avec une longe relativement longue, pour lui laisser de la liberté. Dans une forte pente, il va certainement avancer par bonds successifs. Reste devant lui, et rassure-le de la voix. Lorsque la descente est raide, et que le sol est instable, ton poney a besoin d'engager fortement ses postérieurs sous lui, pour se laisser glisser. Accompagne-le mais surtout ne le laisse pas te devancer, car il pourrait ensuite se faire emporter dans la pente. C'est à toi de le rassurer en choisissant le meilleur chemin pour lui.

Mais revenons aux montées. On se demande souvent quelle pente maximum le poney est capable de franchir. Voici un repère utilisé jadis chez les militaires dans la cavalerie : tant que tu peux toi-même monter la pente en restant debout, sans prendre appui sur tes mains, ton poney est capable de monter également. Mais si tu es obligé de t'accroupir et de poser les mains au sol pour monter, ton poney sera incapable de franchir cette pente. Que ce soit lors du franchissement d'une montée ou d'une descente, évite surtout de mettre ton poney en travers, car il risque de rouler sur le côté. Il doit en effet rester le plus possible face à une forte pente, en montée comme en descente.

## GERER LES PASSAGES DIFFICILES

Si d'aventure tu te retrouves face à un obstacle en travers du chemin, surtout ne le saute pas

si tu ne vois pas la réception. Arrête-toi, descend de ton poney et observe ce qu'il y a derrière l'obstacle, pour t'assurer que ce n'est pas dangereux. Si l'obstacle n'est pas très haut, il est préférable de l'enjamber, plutôt que de le sauter. Surtout si ton poney est chargé de lourdes sacoques.

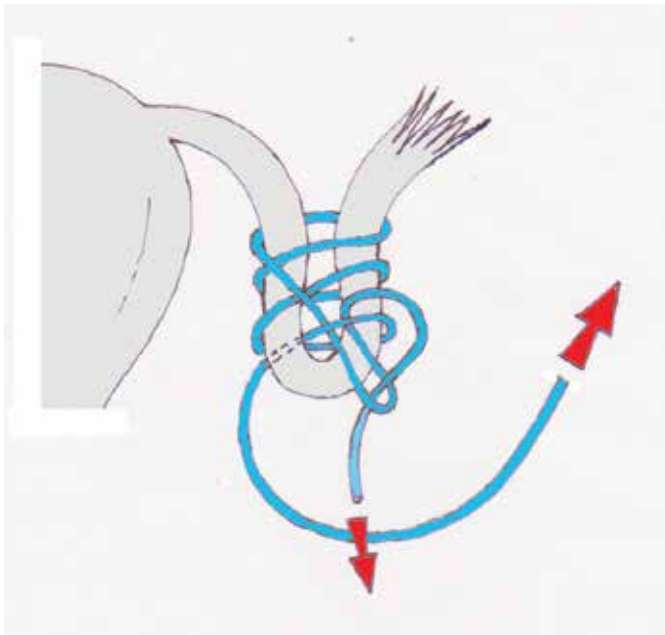
Il peut également t'arriver de faire face à un passage étroit, qui t'oblige par exemple à passer entre deux arbres rapprochés ou dans une porte étroite, plutôt destinée à des personnes à pied. Ne t'y engage pas, si tu n'es pas certain de passer. En cas de doute, retire les sacoques et relève les étriers pour éviter qu'ils ne s'accrochent sur les côtés. Ensuite, reste devant ton poney et avance tout doucement, en t'assurant bien que rien n'accroche sur le côté. En cas de doute, arrête-toi car il faut absolument éviter que ton poney ne s'affole au risque de passer

en force et de tout arracher. Si le passage est très étroit, il peut arriver de devoir carrément desseller, pour réduire la largeur. En utilisant un cheval de bât sur des itinéraires traversant des pâtures, il m'est arrivé de devoir débâter plusieurs fois par jour, pour franchir les portillons des sentiers de grande randonnée, destinés à des piétons. C'est aussi ça, la randonnée libre !

Autre obstacle à négocier dans le calme : les passages d'eau. Normalement, un poney de randonnée doit entrer dans l'eau en toute confiance. Mais vas savoir pourquoi, même un sujet aguerri peut se buter et refuser de traverser un simple ruisseau dont il ne voit pas le fond. Si tu ne connais pas la nature du sol ni la profondeur de l'eau, sonde obligatoirement le fond, car ton poney s'affolerait s'il s'enfonçait dans un sol profond. Pour sonder le fond, déchausse-toi et munis-toi d'un bâton pour







Noeud d'accouage

vérifier qu'il n'y a pas de trou et que le sol est stable. Au moindre risque, change d'endroit, car il faut absolument éviter de faire prendre un risque à ton poney, car il perdrait confiance en toi. Si tu en as la possibilité, place-le derrière un poney qui passe sans problème, en le mettant tout près de lui pour qu'il suive le mouvement, sans prendre le temps de se faire peur. Si tu as tout essayé, une astuce consiste à utiliser deux cordes pour encadrer ton poney, afin de l'obliger à passer, en lui interdisant de reculer. Deux personnes sont cependant nécessaires pour tenir fermement les extrémités des longes. S'il y a plusieurs poneys, il est préférable de faire passer d'abord ceux qui traversent sans problème, car les autres suivront plus facilement.

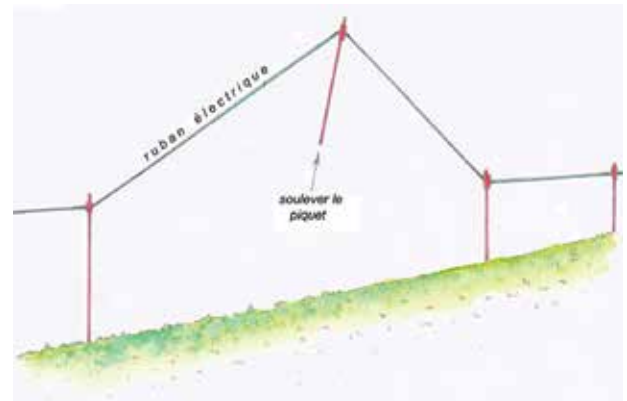
Le grand voyageur à cheval Stéphane Bigo, raconte dans un de ses romans que dans des franchissements d'eau difficiles, il « accouait » les chevaux en les attachant l'un derrière l'autre avec des longes, en reliant le licol à la queue du cheval précédent. On utilise dans ce cas un nœud spécifique appelé nœud d'accouage.

Si le passage d'eau est vraiment profond, il te reste la possibilité

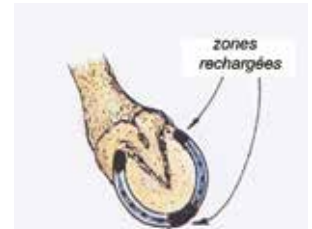
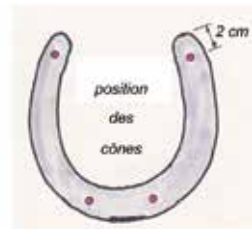
de laisser nager ton poney. Mets tes vêtements dans un grand sac en plastique étanche type sac poubelle et attache-le sur le dessus de la selle. Pour qu'il puisse flotter en cas de problème, une astuce consiste à y bourrer des feuilles sèches ou de la paille. Referme-le correctement, pour qu'il soit étanche. Lorsque ton poney sera prêt à nager, ne reste pas en selle mais glisse-toi sur le côté, pour le soulager de ton poids. Ensuite, laisse-le suivre les autres en te tenant à la selle, ou à une étrivière passée autour de son encolure. Comme la selle sera mouillée, il faudra ensuite la laisser sécher puis l'enduire de savon glycéринé et de graisse, pour conserver sa souplesse. Retiens bien toutes ces astuces, car tôt ou tard elles te seront utiles, pour devenir un authentique randonneur, capable de se sortir de tous les situations ! Quelle belle aventure, de randonner à poney !

Claude Lux

## ASTUCES DE RANDONNEUR



Pour passer sous une clôture électrique légère, il suffit de lever bien haut un des piquets qui maintient les rubans !



De petits cônes de tungstène, (métal pratiquement inusable), peuvent être sertis dans l'épaisseur du fer, pour éviter qu'il ne s'use. On peut également recharger l'avant et les extrémités des branches du fer, avec de la soudure, ce qui limite également son usure. Ton maréchal peut te faire tout ça !



Si tu n'as pas de seau pour faire boire ton poney, tu peux remplir d'eau un simple sac solide en plastique étanche. Présente-le à ton poney, qui ne se fera pas prier pour y boire s'il a soif !

# Fais le tri et relie les déchets aux bonnes poubelles



## Rébus : quel outil est développé à travers le Système d'Information Géographique ?



## Retrouve les informations manquantes en t'aidant du site internet [ffe.com/tourisme](http://ffe.com/tourisme) et de l'Estafette

- . En 2017, la ..... édition de la Journée Nationale de l'Attelage de Loisir aura lieu le .....
- . Grâce à ....., je peux signaler en quelques clics tout problème constaté lors de mes randonnées
- . L'Equirando aura lieu les 21, 22 et 23 juillet 2017 à .....

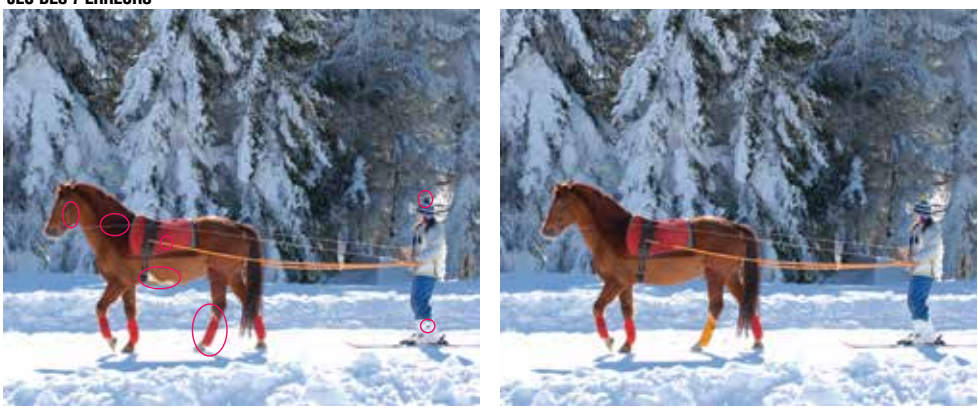
### SOLUTION ESTAFETTE 131

**COMPLÈTE CES DICTONS**  
Noël au balcon, Pâques aux tisons.

Neige/Gelée en janvier, blé au grenier.  
Février trop doux, printemps en courroux

**CHARADES**  
1. Cadeau / 2.Traineau / 3. Guirlande

**JEU DES 7 ERREURS**



© Verons à cheval/E.Mindier

### COMMENT RÉPONDRE

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE. Les 10 premières bonnes réponses gagneront un guide des plantes toxiques et des cartes nature.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 juin 2017 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.





Playlist Tourisme équestre

## APPRENDRE EN VIDÉO

Afin d'offrir une palette d'outils complète et diversifiée, le CNTE propose des vidéos thématiques sur le thème de la randonnée équestre : topographie, matelotage, maréchalerie et bourrellerie de secours, soins aux chevaux et préparation de la randonnée par exemple.



© FFE / PSV

**Ces vidéos, d'environ 14 minutes, donnent tous les conseils théoriques, pratiques et techniques nécessaires pour reproduire soi-même ce dont on a besoin dans son quotidien de cavalier d'extérieur.**

### Topographie

Cette vidéo présente les principales notions de topographie : points remarquables, notions d'angles, de distance et de dénivellation, coordonnées Lambert,... Après avoir vu cette vidéo, la lecture de la carte et l'utilisation d'une boussole n'auront plus de secrets pour vous !



© CRTE Normandie www.simonphoto.fr

### Matelotage

L'ensemble des nœuds utiles au randonneur sont expliqués pas à pas du départ de l'écurie à l'arrivée au bivouac. Vous découvrirez nœuds d'encolure, de chaise, de jonction ou encore double Dutchman. Faire des nœuds deviendra pour vous un jeu d'enfant.



© JP Blache

### Maréchalerie de secours

Vous suivrez toutes les étapes pour pouvoir remettre le fer de votre cheval en randonnée. Quel matériel choisir pour sa trousse de maréchalerie de secours ? Comment choisir la bonne taille de clou ? Comment dériver, brocher un clou, faire les rivets ? Toutes les réponses à vos questions dans cette vidéo.



© FFE / PSV

### Bourrellerie de secours

Si vos cuirs se décousent ou cassent, cette vidéo vous donnera tous les conseils nécessaires pour les réparer le plus rapidement et le plus efficacement possible. Matériel, techniques, astuces... Grâce à l'aide d'un expert, vous deviendrez incollable sur la bourrellerie de secours et pourrez partir l'esprit tranquille en randonnée.



© Kalinka



© DR

### Secourisme équin

Cette vidéo vous donne les clés pour repérer, traiter et la conduite à tenir pour agir sur les principales pathologies – boiterie, plaies de harnachement ou traumatiques – celles liées à l'alimentation – myoglobinurie, fourbure, échauboulure – les coliques et la déshydratation pouvant survenir à votre cheval.



© FFE / PSV

### Soins aux chevaux

Découvrez tous les conseils pratiques pour bien vous occuper de votre cheval au quotidien, grâce au pansage, ou lors de soins périodiques comme la vermifugation ou la vaccination. Explorez également le système digestif du cheval et son alimentation.



© E. Minodier

### Préparation de la randonnée

Retrouvez les recommandations d'un professionnel sur le choix de l'itinéraire, l'équipement du cavalier et du cheval ainsi que la gestion des haltes pour une randonnée réussie !



# Les balades forment la jeunesse

Generali Vie - Entreprise régie par le Code des assurances 602 062 481 RCS Paris

Depuis 1999, les cavaliers licenciés de la Fédération Française d'Équitation sont protégés par Generali qui est aussi devenu l'assureur de près de 4 000 clubs et le partenaire du plus grand rassemblement équestre au monde : le Generali Open de France. Monter bien assuré, c'est pouvoir partir en balade en profitant pleinement de l'instant, du sport et du paysage.

[generalif.fr](http://generalif.fr)

